



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



PAP/NFP/2003/1
30 avril 2003
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE



PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES

Réunion conjointe des Points focaux nationaux
du CAR/PB, du CAR/TDE et du CAR/PAP
Cavtat,

19-22 mai 2003

**Rapport sur l'état d'avancement du
PAP/CAR dans la période 2002-2003 et
proposition de recommandations et de
programme pour la période biennale 2004-
2005**

PAP/CAR
Split, 2003

1. INTRODUCTION

La réactivation des réunions des Points focaux nationaux (PFN) du PAP, dont la première a eu lieu à Cefalu en juin 2001 (conjointement avec le CAR/PB et le CAR/TDE) s'est avérée une véritable réussite. Primo, les Points focaux ont été informés du programme du PAP/CAR et invités à le façonner, ce qui a facilité de manière significative son adoption par les Points focaux du PAM et les Parties contractantes, à Monaco en novembre 2001. Secundo, la réunion de Cefalu était une excellente occasion pour proposer des éléments novateurs dans le programme du PAP. Une fois approuvés, ces éléments se sont avérés d'une importance cruciale et ont permis de placer les activités du PAP à un niveau plus élevé, profitant des plus récents développements technologiques, ainsi que de les adapter encore mieux aux besoins des pays méditerranéens. Tertio, la réunion de Cefalu était également une occasion pour confirmer l'importance de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) comme un outil indispensable de gestion des zones côtières dans le cadre d'efforts vers le développement durable. Enfin, le soutien accordé aux Programmes d'Aménagement Côtier (PAC) du PAM, gérés par le PAP/RAC, était crucial pour promouvoir cette initiative de façon à ce qu'à l'heure actuelle pratiquement tous les pays méditerranéens souhaitent y adhérer.

Le PAP/CAR reste toujours pleinement engagé dans la gestion durable des zones côtières. Malgré les efforts considérables déployés par tous les acteurs concernés, l'état des zones côtières méditerranéennes rend nécessaires un soutien et une aide de la part du Plan d'Action pour la Méditerranée et, en particulier, son Programme d'Actions Prioritaires. En application des conclusions de la réunion des Parties contractantes (PC) tenue à Monaco, de nouvelles activités ont été amorcées. La plus importante en est la préparation d'une étude de faisabilité d'un Protocole méditerranéen sur la gestion intégrée des zones côtières. Une équipe d'experts renommés a été formée, incluant aussi bien des juristes que des experts techniques. Cette étude sera bientôt terminée et il est prévu qu'elle sera présentée à la réunion des PFN du PAM et la réunion des PC à Catane. Elle offrira plusieurs options et présentera les impacts de chaque option sur les zones côtières de la région méditerranéenne. Par ailleurs, le PAP/CAR a entamé la formulation de la stratégie du PAM relative à la gestion intégrée des zones côtières et les PAC. Il s'agit d'un document d'une grande portée qui orientera les actions du PAM et du PAP dans les années à venir. Nous espérons que les pays riverains suivront la même route. Enfin, le PAP/CAR a réalisé des progrès considérables quant à la transparence de ses activités et la diffusion des résultats. Il faut souligner que le PAP/CAR a ouvert, avec le concours de l'UE, un Centre d'Information sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières en Méditerranée. Ce mécanisme permettra à toutes les parties intéressées d'être au courant de ce qui se passe dans ce domaine.

Le PAP/CAR a été très actif dans tous les autres domaines qui lui sont confiés. Il continue à soutenir la CMDD, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre des décisions des Parties contractantes relatives à la GIZC et la gestion des villes. Il a apporté une contribution considérable même dans d'autres domaines, en particulier dans le domaine de l'érosion des sols dans les zones côtières, de l'évaluation de la capacité d'accueil des zones touristiques et de la gestion des ressources en eau. Les résultats obtenus ont été appréciés par tous et largement diffusés. Les résultats du PAP sont de plus en plus utilisés comme des outils de référence. Enfin, le PAP/CAR a été très actif dans la mise en œuvre de la composante relative aux instruments économiques du Programme d'Action Stratégique.

On s'attend à ce que cette réunion donne une impulsion supplémentaire aux efforts du PAP vers une gestion plus efficace des zones côtières méditerranéennes et leur développement durable. Il ne faut pas oublier que le PAP/CAR est très actif dans la recherche de partenaires au niveau des autorités nationales et locales des Parties contractantes, des organisations internationales, et des institutions scientifiques internationales et nationales. Seulement des efforts conjugués de tous les acteurs, au sein desquels le PAP/CAR essaiera de jouer un des rôles cruciaux, feront de la gouvernance méditerranéenne une réalité.

2. RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PAP/CAR DANS LA PERIODE 2002-2003

Ce chapitre trace un aperçu des activités menées par le PAP/CAR dans la période 2002-2003. Il est structuré en conformité avec le plan de travail du PAP/CAR présenté dans son Document de projet couvrant la période biennale 2002-2003, adopté par la Douzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Monaco, 14-17 novembre 2001).

2. GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

Au cours de la période 2002-2003, le PAP/CAR a mis en œuvre deux groupes d'activités relatives à la gestion durable des zones côtières, à savoir:

- Programmes d'Aménagement Côtier (PAC) du PAM,
- Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

2.1. PROGRAMMES D'AMENAGEMENT COTIER (PAC)

Objectifs de l'activité définis par les Parties contractantes

1. Inviter les autorités de l'Algérie, du Liban et de Malte à soutenir la mise en œuvre des PAC dans leurs pays respectifs. Inviter le Maroc et la Slovénie à lancer des actions préparatoires à la signature d'un accord sur la mise en œuvre d'un PAC dans leurs pays. Par ailleurs, les PAC devraient continuer d'être focalisés sur un nombre plus limité d'activités, entièrement réalisables, avec une forte intégration de politiques sectorielles. Les équipes nationales chargées de la mise en œuvre des PAC devraient être formées d'experts hautement qualifiés et expérimentés en GIZC et les experts internationaux devraient continuer à être d'un grand renom.
2. Inviter les autorités des pays où des PAC ont déjà été exécutés à s'engager à réaliser eux-mêmes des activités de suivi en assurant les ressources financières et humaines indispensables et la participation de toutes les parties prenantes.
3. Inviter les pays qui n'ont pas encore accueilli un PAC à en proposer un et à réaliser les études de faisabilité correspondantes.

2.1.1. Les PAC du PAM en général

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Dans le but de favoriser les échanges d'expériences sur des projets touchant aux zones côtières méditerranéennes et d'améliorer leur mise en œuvre, le PAP/CAR a organisé, en lien avec le METAP, un Atelier sur l'amélioration de la mise en œuvre des PAC. Cet atelier s'est réuni à Malte, du 17 au 19 janvier 2002, et a rassemblé 66 participants venant de 19 pays. Il a émis des recommandations visant à une meilleure formulation, mise en œuvre et poursuite des projets côtiers en Méditerranée, et en particulier des PAC du PAM.

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- *Améliorer la mise en œuvre des programmes de gestion des zones côtières: Rapport et documents de l'Atelier PAM/PAP/METAP* (Révisé par Trumbic, Prem, Alm; 2002; E / F)¹

2.1.2. PAC "Zone côtière algéroise"

Les actions préparatoires au PAC "Zone côtière algéroise" ont démarré en 1999 et l'Accord relatif à ce PAC a été signé en octobre 2001. La zone géographique couverte par le PAC comprend les baies de Bou Ismail, d'Alger et de Zemmouri. Au niveau national, la coordination et la mise en œuvre du PAC sont assurées par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), assisté par un Comité interministériel composé des représentants de tous les ministères concernés et créé spécialement pour faciliter et superviser le déroulement du PAC. Par ailleurs, le PAP/CAR a recruté à plein temps un chef de projet national pour coordonner les activités du PAC. Outre les ressources humaines et financières mobilisées par le PAP/CAR, le MATE a passé un contrat avec deux grandes institutions nationales - l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) et le Centre National de Recherches en Urbanisme (CNERU), pour la mise en œuvre des activités.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Une réunion de briefing des consultants impliqués dans le PAC "Zone côtière algéroise" s'est tenue à Marseille, les 28 et 29 janvier 2002. L'objectif de cette réunion était de présenter aux consultants les objectifs et le contenu du PAC d'Alger et de leur expliquer en détail la démarche de mise en œuvre des PAC du PAM.
- Suite à cette réunion de briefing, les consultants ont effectué des missions de travail pour définir avec leurs homologues nationaux le programme de travail et l'échéancier de leurs activités. Chaque mission s'est conclue par la rédaction d'un rapport de mission et l'élaboration de "Spécifications techniques" pour la mise en œuvre de chaque activité.
- La première mission, qui a concerné l'activité "Maîtrise de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols", qui a eu lieu du 23 au 28 février 2002.
- Les deux missions suivantes concernaient les activités "Gestion intégrée des ressources en eau" et "Lutte contre la pollution liée à l'assainissement et aux déchets solides". Ces deux missions se sont déroulées du 23 au 28 mars 2002.
- La dernière mission, qui a eu lieu du 13 au 18 avril 2002, concernait l'activité relative à la "Gestion intégrée de la zone côtière".
- A partir des premières versions des "Spécifications techniques" établies pour les différentes activités du PAC, le chef de projet national a rédigé un projet de Rapport de lancement du PAC d'Alger, qui a ensuite été discuté et amendé à l'occasion de sa mission au PAP/CAR (Split, 7-11 juillet 2002). Outre le Rapport de lancement, cette réunion a été l'occasion de débattre et de régler un certain nombre de questions d'ordre organisationnel et technique relatives à la tenue de l'Atelier de lancement et la mise en œuvre du PAC. La représentante du CAR/PB a profité de son séjour à Split pour discuter avec le chef de projet national les "Spécifications techniques" des activités du PB.
- L'Atelier de lancement du PAC "Zone côtière algéroise" s'est tenu à Alger, Sidi-Fredj, les 15 et 16 septembre 2002, et a accueilli 52 participants, parmi lesquels était présent le Ministre de l'Environnement. Les participants à cet atelier ont discuté et complété le Rapport de lancement du PAC, adopté les "Spécifications techniques" et le plan de travail de ses différentes activités, et émis une série de recommandations pour sa mise en œuvre.
- Le travail effectif dans le cadre du PAC d'Alger a commencé début 2003, suite à la signature des contrats avec les chefs d'équipe nationaux et la constitution des équipes nationales dans le cadre du CNERU. Comme prévu le contrat signé entre le MATE et le CNERU, les membres de ces équipes nationales ont été recrutés par le CNERU en accord avec le chef de projet national et les chefs d'équipe nationaux.

¹ Les lettres A, C, E, F indiquent la langue dans laquelle le document a été publié, notamment l'arabe, le croate, l'anglais et/ou le français. Si le document a été publié en plusieurs langues, la première lettre indique la langue originale.

- Outre les activités inscrites dans le cadre du PAC, les experts nationaux concernés et les membres du Comité interministériel ont pu profiter d'une série d'activités de formation complémentaires, assurées par le PAP/CAR (tourisme, instruments économiques) ou co-organisées avec d'autres organismes internationaux (formation commune PAP/METAP à la GIZC).

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Publication, par le MATE, d'une brochure portant sur le PAC et les plans d'aménagement côtier au niveau national et régional (mai 2003);
- Organisation d'un atelier de formation aux techniques participatives à l'intention d'une équipe du MATE ("formation des formateurs") et de tous les autres acteurs et intervenants ("sensibilisation") (juin 2003);
- Missions des consultants PAP pour assister les équipes nationales pour la mise en œuvre de la partie "diagnostic" de leurs activités (mai 2003);
- Activité "Maîtrise de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols": Etude de l'urbanisation (rapport provisoire et rapport définitif); SIG des communes côtières; séminaire de présentation au niveau des wilayas concernées;
- Activité "Lutte contre la pollution liée à l'assainissement et aux déchets solides": Documents de la phase I - Diagnostic et analyse transversale; Premier programme d'interventions ("micro-actions"); séminaire de présentation au niveau des wilayas concernées;
- Activité "Gestion des ressources en eau": Rapport de cadrage de l'activité; Rapport du bilan diagnostic "Eau", y compris les fiches communales; Premier programme d'interventions ("micro-actions"); Elaboration des scénarios "tendanciel" et "développement durable" pour l'établissement des Schémas directeurs régionaux;
- Activité "Gestion intégrée des zones côtières": Rapport de cadrage de l'activité GIZC; Rapport du bilan/diagnostic; Dossier d'instruction des projets ("micro actions pilotes").

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Compte-rendu de la Réunion de briefing des consultants impliqués dans le PAC "Zone côtière algéroise" (PAP/CAR; février 2002; F)
- PAC Algérie Maîtrise de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols - Rapport de mission (Flouriot; février 2002; F)
- PAC Algérie: Gestion intégrée des ressources en eau - Rapport de mission (Benblidia; mars 2002; F)
- PAC Algérie: Lutte contre la pollution liée à l'assainissement et aux déchets solides - Rapport de mission (Kersauze; mars 2002; F)
- PAC Algérie: Gestion intégrée de la zone côtière - Rapport de mission (Denis; avril 2002; F)
- PAC Algérie: Maîtrise de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols - Spécifications techniques (Flouriot; octobre 2002; F)
- PAC Algérie: Lutte contre la pollution liée à l'assainissement et aux déchets solides - Spécifications techniques (Kersauze; octobre 2002; F)
- PAC Algérie: Gestion intégrée des ressources en eau - Spécifications techniques (Benblidia; octobre 2002; F)
- PAC Algérie: Gestion intégrée de la zone côtière - Spécifications techniques (Denis & Sefiane; octobre 2002; F)
- PAC Algérie: Coordination et intégration des activités du projet - Description de l'activité (PAP/CAR; octobre 2002; F)
- Formation et participation - Description de l'activité (PAP/CAR; octobre 2002; F)
- Stratégie de financement - Description de l'activité (PAP/CAR; octobre 2002; F)
- Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone Côtière Algéroise" - Rapport de lancement (Graba; octobre 2002; F)
- Rapport de l'Atelier de lancement du PAC "Zone côtière algéroise" (PAP/CAR; octobre 2002; F)

2.1.3. PAC "Chypre"

Ce PAC a été lancé à la suite de la visite du directeur du PAP/CAR à Chypre, en septembre 2001. C'est en novembre 2001, lors de la Douzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, que le lancement de ce PAC a été décidé en réponse à la demande du gouvernement chypriote.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- L'étude de faisabilité du PAC de Chypre a été préparée en octobre 2002.
- Une réunion a été organisée le 11 novembre 2002 avec les autorités nationales pour discuter de la zone à inclure dans le PAC, des activités à mener à bien ainsi que des conditions de mise en œuvre du PAC.
- Les "spécifications techniques" des activités du PAC sont en cours d'élaboration; elles seront intégrées à l'Accord relatif au PAC.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Finalisation de l'accord et des termes de référence relatifs au PAC (juin 2003);
- Signature de l'accord de PAC-Chypre (septembre 2003);
- Atelier de lancement (septembre 2003).

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- CAMP Cyprus Diagnostic - Feasibility Study (Constantinides; Juin 2002; E)

2.1.4. PAC "Liban"

Le PAC "Liban" est un projet en cours de réalisation. Les actions préparatoires ont démarré en 1999 et l'Accord relatif à ce PAC a été signé en avril 2001. Le projet concerne la zone côtière située au sud de Beyrouth et les municipalités de Damour, Sarafand et Naquora. Le rôle de coordination et de supervision est confié au Ministère libanais de l'Environnement. Plusieurs institutions nationales prennent part à la formulation, à la préparation et à la mise en œuvre du projet, telles que le Ministère de l'Environnement, l'Observatoire libanais du Développement de l'Environnement, etc. Un coordonnateur national a été recruté à plein temps par le PAP/CAR; sa mission consiste à coordonner l'ensemble des activités du PAC et le travail de toutes les institutions nationales impliquées.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Le Rapport de lancement du PAC "Liban" a été préparé avec objectif d'assurer l'intégration et de fournir les instructions détaillées nécessaires à sa mise en œuvre. Ce rapport a été discuté et amendé lors de l'Atelier de lancement de ce PAC (Liban, 28-29 mai 2002, 52 participants).
- Dans le cadre de l'activité "Formulation d'une stratégie nationale de GIZC", une équipe de consultants en matière de GIZC s'est réunie pour débattre les questions méthodologiques liées à la préparation d'une proposition de stratégie nationale de GIZC au Liban. Les questions prioritaires liées à la GIZC au niveau national ont été identifiées et des moyens et modalités ont été proposés visant à pallier au manque de données et d'analyses.
- Un Rapport préliminaire sur la planification urbaine et le développement durable a fourni le cadre conceptuel pour la collecte des données dans la zone du PAC et des trois municipalités, et a permis de dresser un état des lieux en matière de gestion des villes.
- Une Etude sur l'utilisation d'instruments économiques en relation avec la protection de l'environnement dans le cadre de la zone du PAC a été élaborée, proposant des exemples de mise en œuvre des IE dans les municipalités de Damour, Sarafand et Naquora.

- Des Spécifications techniques ont été préparées pour l'activité relative au patrimoine culturel pour permettre un recensement préliminaire du patrimoine dans la zone et ébaucher un plan de gestion, de conservation et de développement du patrimoine côtier à court, moyen et long termes.
- Une évaluation des ressources en eau dans la zone du PAC a été réalisée, comprenant une description de la qualité et de la quantité de ces ressources ainsi que des réseaux d'approvisionnement en eau existants, les résultats de l'échantillonnage et de l'analyse de l'eau, et une première estimation de la demande en eau dans des zones pilotes. Par ailleurs, un Rapport final présentant les résultats du suivi continu de la rivière de Damour a été préparé (en arabe et en anglais), identifiant les sources de pollution et présentant quelques indicateurs environnementaux de la qualité des eaux de cette rivière.
- Le "Programme participatif" a été démarré par une Estimation Participative Rapide à Damour, Sarafand et Naqoura. Trois missions d'enquête ont été organisées dans les municipalités précitées, impliquant un groupe de 40 membres de chaque communauté locale. Par ailleurs, le mécanisme de l'Agenda 21 local a été introduit dans chaque municipalité par le biais de sessions interactives et d'un atelier sur la planification stratégique auquel ont assisté 32 membres de la communauté locale et du conseil municipal.
- L'activité relative au "Développement durable de l'agriculture, de la pêche et de l'activité forestière" a démarré par la préparation d'un bilan diagnostic des secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de la pêche dans la zone du PAC. Ce rapport analyse l'état actuel de ces trois secteurs dans la zone du PAC et propose des indicateurs qui pourraient être adoptés comme référence afin d'assurer un suivi tant des progrès que des entraves à un développement durable dans la zone du PAC.
- Un Stage de formation à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil (ECA) pour le développement du tourisme dans les zones côtières méditerranéennes (Beyrouth, Liban, 7-8 février 2003) a été organisé pour présenter aux participants libanais les aspects théoriques de l'ECA ainsi que les études d'ECA réalisées ou en cours de réalisation par le PAP/CAR.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Version finale du "Bilan diagnostic des secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de la pêche dans la zone du PAC";
- Inventaire du patrimoine dans la zone du PAC; Plan de gestion du patrimoine recensé à Damour, Sarafand et Naqoura; Guide de bonne pratique pour la gestion du patrimoine à Damour, Sarafand et Naqoura; Propositions de circuits touristiques thématiques intégrant les sites du PAC Liban dans le Plan directeur du patrimoine culturel et d'écotourisme;
- Proposition de plans pour une gestion intégrée des zones côtières faisant l'objet du PAC, accompagnée de cartes et d'une base de données SIG;
- Proposition de directives environnementales à adopter par la DGPU et le Ministère des Transports;
- Recommandations pour l'adoption d'un projet urbain intégrant les aspects environnementaux et les mesures pratiques devant être adoptées par les autorités locales;
- Rapport sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la zone du PAC, accompagné d'exemples pilotes dans les municipalités de Damour, Sarafand and Naqoura;
- Rapport sur l'impact des recommandations de l'équipe PAC sur l'intégration et la durabilité du développement économique dans la zone côtière libanaise du Sud;
- Page Web sur les activités participatives dans le cadre du PAC "Liban";
- Campagne de sensibilisation au PAC à l'échelle nationale;
- Ateliers de formation à la résolution de conflits dans le cadre du PAC "Liban";
- Rapport final de l'activité "Tourisme et développement durable"; Préparation d'un plan de développement de l'écotourisme à Damour, Sarafand et Naqoura; Schéma de commercialisation des produits du tourisme durable dans la zone du PAC "Liban";
- Textes légaux établissant le bassin versant de Damour et la baie de Naqoura en tant que zones d'importance particulière à l'échelle nationale et méditerranéenne;

- Conférence finale de présentation du PAC "Liban" – décembre 2003.

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Inception Report (Mehdi; juillet 2002; E)
- Rapport de l'Atelier de lancement du PAC Liban (PAP/CAR; septembre 2002; E)
- MAP CAMP Lebanon, ICAM National Strategy Building activity – Mission report (MacClenahan; février 2003; E)
- CAMP "Lebanon" - Urban planning and sustainable development: Preparatory phase report (Bakhos; octobre 2002; E)
- Gestion Urbaine et Développement Durable: Rapport de la phase d'analyse (Echelle CAMP) (Bakhos; février 2003; F)
- Problématiques et solutions pour l'utilisation d'instruments économiques de gestion intégrée (Abdallah; 2002; F)
- Bi-Monthly Reports of the CAMP "Lebanon" Participatory Programme (MADA Beirut; Novembre 2002 et février 2003; E)
- Agenda 21 local pour le PAC "Liban" (décembre 2002; A)
- Brochure "Programme d'Aménagement Côtier au Liban " (2002; A / E / F)
- Integrated water resources management in CAMP with demonstrations in Damour, Sarafand and Naqoura Municipalities – First progress report: Assessment of water resources (ARD; octobre 2002; E)
- Diagnostic analysis of environment, agriculture and fishery sector in CAMP area, (MORES; octobre 2002; E)
- Final Report of the survey along the Damour River (Envirotech; mai 2002; E)

2.1.5. PAC "Malte"

L'Accord relatif au PAC "Malte" a été signé en octobre 1999, la mise en œuvre des activités a démarré début 2000, et le projet a été conclu en décembre 2002. Le PAC concernait l'ensemble de l'île de Malte, et plus particulièrement la zone Nord-Ouest. Le Département de la Protection de l'Environnement (DPE) du Ministère maltais de l'Environnement en assurait la coordination et la supervision. Différentes unités de la DPE (Autorité de Planification), de l'Institut de Technologie de l'Eau de la Corporation des Services des Eaux, du Ministère de l'Agriculture, de l'OMS au sein du Département de la Planification et de la Politique Sanitaire, ainsi que plusieurs ONG, étaient activement impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- L'activité "Contrôle de l'érosion et de la désertification" était centrée sur le problème de perte et de dégradation des sols dans la zone Nord-Ouest de l'île de Malte. Les principaux produits de cette activité sont un jeu de cartes thématiques (telles que la carte de risque d'érosion dans le Nord-Ouest de Malte), de données de base (par exemple, pièges à sédiments) et d'indicateurs de durabilité en relation avec l'érosion et la dégradation des sols. Des zones prioritaires pour combattre l'érosion ont été identifiées et des mesures préventives, curatives et protectives définies.
- L'activité "Gestion intégrée des ressources en eau" était conduite avec pour objectif de contribuer à diminuer à long terme la dépendance de Malte de la trop onéreuse désalinisation de l'eau. Pour ce faire, des paramètres hydro-climatiques ont été analysés et des études géologiques et morphologiques approfondies des principales zones d'accumulation ont été réalisées. Un inventaire des ressources en eau disponibles dans la partie Nord-Ouest de Malte a été dressé, ce qui a permis d'établir que ce sont le trop grand nombre de forages allié à une extraction inadéquate d'eau qui constituent les freins principaux à une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources en eau.
- L'activité "Gestion durable des zones côtières" était conduite en parallèle à la révision du Plan de structure élaboré par l'Autorité de Planification (actuellement MEPA), en appliquant la méthodologie utilisée lors de la formulation du Document sur la stratégie côtière. Les résultats majeurs de cette activité sont: (a) le renforcement des capacités –

dans le cadre de l'organisme responsable du PAC et dans d'autres organismes gouvernementaux; (b) l'introduction de nouveaux éléments dans le système de planification; (c) la sensibilisation des institutions et des acteurs concernés aux problèmes côtiers; (d) l'introduction de la communication interdépartementale. Une série d'activités après-projet a été définie et une liste de questions considérées comme prioritaires a été présentée par l'équipe chargée de la Gestion durable des zones côtières du PAC "Malte".

- L'objectif majeur de l'activité "Gestion des données" était de permettre une mise en œuvre rationnelle du projet grâce à une gestion intégrée des données. Les exigences en matière de données ainsi que toutes les données générées par tous les Centres du PAM impliqués ont été calibrés pour évaluer le niveau prise de conscience des différents groupes du projet à l'égard de l'espace. Toutes les données ont été converties à un format standard et un dictionnaire des métadonnées a été compilé. La base de données intégrée est disponible sur le CD final du projet.
- Une réunion a été organisée (Split, 2-4 septembre 2002, 10 participants) pour réviser le projet de Rapport final intégré du PAC "Malte" et préparer la Conférence de présentation finale (Malte, 28-29 novembre 2002).
- La Conférence de présentation finale a résumé les résultats du projet, discuté les propositions d'activités de suivi et formulé des recommandations pouvant présenter un intérêt pour les PAC à venir. Il a été convenu avec les autorités maltaises que des rapports semestriels seront présentés même après la clôture du PAC. Ainsi la durabilité financière des PAC sera améliorée par l'introduction de la composante "financement durable après-projet".

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Strategic Management Plan of North West Coast of Malta (Borg et al.; 2002; E)
- Integrated Coastal Area Management Projects: Beyond Interventions (Coccossis; Janvier 2002; E)
- Increasing the Effectiveness of Coastal Zone Management (CZM) Projects: Optimal conditions vs. Practical realities (Shipman; 2002; E)
- Improving the design of projects, planning and programming of interventions for Integrated Coastal Zone Management (Koutrakis; 2002; E)
- Comments and recommendations on a draft Strategic Management Plan for the North-West Coast of Malta (Pavasovic, Berlangi; 2002; E)
- Integrated Water Management of the North-Western Region of Malta – Part I (Institute for Water Technology, Malta; 2002; E)
- Integrated Water Management of the North-Western Region of Malta – Part II (Institute for Water Technology, Malta; 2002; E)
- Integrated Water Management of the North-Western Region of Malta – Executive Summary (Institute for Water Technology, Malta; 2002; E)
- Integrated Water Resources Management Plan for the North-West area of Malta: Comments and proposals for amendments to the Final Activity Document (Margeta, 2002; E)
- Protection of Soil and Rural Landscape in NW Malta (Tanti, Borg, Calleja, Role; Janvier 2002; E)
- MAP CAMP "Malta" Project – presentation of Data Management activity (Agius; 2002; E)
- MAP CAMP "Malta" Project – Data base (CD) (Planning Authority of Malta; 2002; E)
- Funding Options for Integrated Coastal Area Management in Northwest Malta (Shipman; Décembre 2002; E)
- The MAP CAMP "Malta" project – Actions to be implemented after the completion of the project (Pavasovic; décembre 2002; E)
- Mission Report related to discussions on the draft outline of Final Integrated Project Document for CAMP Malta (Shipman; avril 2002; E)
- MAP CAMP "Malta" Project: Notes of the Meeting to Review draft Final Integrated Project Document (PAP/CAR; septembre 2002; E)
- Final Presentation Conference Report (Malta, November 28-29, 2002) (PAP/CAR; décembre 2002; E)

2.1.6. PAC "Maroc"

A l'occasion de leur Douzième réunion ordinaire (Monaco, novembre 2001), les Parties contractantes ont invité le Maroc à lancer les actions préparatoires à la signature de l'accord relatif au PAC "Maroc". Un rapport d'enquête avait déjà été préparé sur l'étendue géographique possible du PAC et de ses activités, mais compte tenu des conditions nouvelles il a été nécessaire de procéder à une nouvelle étude de faisabilité.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Des termes de référence ont été préparés et un consultant a été recruté pour élaborer une Etude de faisabilité d'un PAC au Maroc. Cette étude examinera le contexte stratégique, politique et institutionnel existant dans la zone du PAC, déterminera la zone du PAC et proposera les activités à réaliser en tenant compte des intérêts nationaux et locaux.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- L'Etude de faisabilité du PAC "Maroc" sera terminée d'ici septembre 2003.

2.1.7. PAC "Slovénie"

A l'occasion de la Douzième réunion ordinaire des Parties contractantes, la Slovénie a été invitée à entamer les actions préparatoires à la signature de l'accord relatif à la mise en œuvre d'un PAC. Le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Energie a été désigné comme coordonnateur national des activités du PAC. La zone proposée pour sa mise en œuvre comprend la région de Primorska du Sud et la municipalité d'Iirska Bistrica, y compris le bassin versant de la Soca.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Plusieurs réunions avec les autorités nationales slovènes ont été organisées pour lancer ce PAC. En avril 2002, le PFN du PAP en Slovénie s'est rendu au PAP/CAR dans le but de discuter et finaliser l'Etude de faisabilité du PAC. Le 7 janvier 2003, le PAP/CAR a également consulté les institutions concernées dans la zone côtière slovène en vue de la mise en œuvre du PAC. Le 8 janvier 2003 s'est tenue une réunion avec le Chef de Cabinet du Ministre de l'Environnement. Des négociations sont en cours portant sur le contenu et le programme de travail du PAC "Slovénie", ainsi que sur la zone proposée pour sa mise en œuvre.
- L'Etude de faisabilité du PAC "Slovénie" a été menée à bien et propose une série d'activités qui devraient répondre aux besoins spécifiques à l'échelle nationale, régionale et locale, et renforcer la coopération entre les partenaires du développement durable à différents niveaux. Par ailleurs, cette étude présente les plus importants arguments en faveur du PAC "Slovénie".
- Les Spécifications techniques et l'Accord relatifs au PAC "Slovénie" sont en préparation.

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Etude de faisabilité du PAC "Slovénie" (Mezek; 2002; E)

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Projet d'Accord et de termes de référence relatifs aux activités du PAC - fin juin 2003;
- Signature de l'Accord - septembre 2003;
- Atelier de lancement - octobre 2003.

2.1.8. PAC "Mar Menor" (Espagne)

Lors de sa réunion à Monaco (octobre 2002), le Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, a approuvé la décision de réaliser l'étude de faisabilité d'un PAC pour Mar Menor (région de Murcie, Espagne).

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Une réunion technique a été organisée (Murcie, 14-15 juillet 2002) dans le but de discuter de la situation environnementale et socio-économique dans cette zone côtière et de la possibilité d'y réaliser un PAC, des procédures de mise en œuvre, de la structure du projet, de sa formulation et mise en œuvre, du rôle possible des différentes composantes du PAM et d'autres questions pratiques.
- Une équipe composée d'un expert extérieur et de 9 experts de l'administration locale s'est réuni; sa mission consistait à étudier le contexte stratégique, politique et institutionnel existant, déterminer la zone du PAC, définir les activités devant être mises en place pour satisfaire les intérêts nationaux et locaux, et évaluer les possibilités de mise en œuvre du PAC et les perspectives de sa durabilité à long terme.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- L'Etude de faisabilité du PAC "Mar Menor" sera terminée en octobre 2003.

2.2. GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES (GIZC)

Objectifs de l'activité définis par les Parties contractantes

1. Inviter instamment les autorités compétentes à renforcer la mise en œuvre des recommandations de la CMDD sur la gestion durable des régions littorales, en tenant compte des résultats du questionnaire envoyé par l'Unité MED aux principales parties prenantes.
2. Appuyer et aider les institutions nationales et locales des Parties contractantes à utiliser les méthodologies, les outils et les instruments de mise en œuvre de la GIZC élaborés par le PAP/CAR.
3. Appuyer les initiative sous-régionales en matière de gestion durable des zones côtières, telles que l'initiative des mers Adriatique et Ionienne, l'Accord RAMOGE, etc. En outre, les pays sont invités à préparer et/ou mettre à jour leurs stratégies nationales de gestion des zones côtières en tenant compte des lignes directrices pour la GIZC élaborées par le PAP/CAR.
4. Adopter et/ou améliorer les législations nationales relatives à la gestion durable des zones côtières, en tenant compte des travaux déjà entrepris par le PAP/CAR et par d'autres organisations internationales. En outre, inviter les Parties contractantes à élaborer une étude de faisabilité concernant un protocole régional sur la gestion durable des zones côtières.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Le PAP/CAR a préparé une brochure intitulée "Pour une bonne pratique de gestion des zones côtières en Méditerranée: Vers le développement durable de la région méditerranéenne" et un dépliant d'accompagnement. Ces deux documents étaient destinés en premier lieu au Sommet mondial sur le développement durable, tenu à Johannesburg en septembre 2002. La brochure décrit les changements généraux survenus en matière de GIZC après la conférence de Rio et les perspectives du PAM en relation avec ses efforts futurs vers une gestion durable des zones côtières méditerranéennes. Les stratégies, les plans et les programmes nationaux des Parties contractantes en matière de GIZC sont également résumés dans cette brochure, ainsi

que les préoccupations, les résultats et les actions futures du PAM liés à la protection de la qualité des zones côtières.

- Les institutions nationales et locales des Parties contractantes ont été assistées dans leurs efforts visant à renforcer les capacités. Un stage de formation à la Gestion intégrée des zones côtières (Split, 25-29 novembre 2002) a été organisé conjointement avec le METAP et les ministères de l'environnement de Bosnie-Herzégovine, Croatie et Slovénie. Des stages à la GIZC similaires ont été organisés en Algérie (Alger, 2-6 novembre 2002) et Albanie (Tirana, 2-6 décembre 2002).
- Le PAP/CAR a créé un réseau méditerranéen d'opérateurs dans la GIZC, de décideurs, de chercheurs et d'autres acteurs impliqués dans la problématique côtière (Centre méditerranéen d'information en matière de GIZC). Ce projet, cofinancé par l'UE, vise à assurer un forum d'échange d'informations et d'expériences relatives à la GIZC en Méditerranée. Le site Web du projet (<http://www.pap-medclearinghouse.org/>) est devenu opérationnel en décembre 2002. Par ailleurs, une réunion sur le Centre méditerranéen d'information sur la GIZC s'est tenue en mai 2002 pour discuter les résultats du premier questionnaire en ligne en Méditerranée et définir les activités de suivi.
- Le PAP/CAR est en train de mettre en place une formation à la GIZC via Internet (MédOuvert) en collaboration avec plusieurs institutions européennes impliquées dans la GIZC. La première réunion sur le MédOuvert s'est tenue à Split (26-27 juillet 2002) avec pour objectif de définir la structure de la formation, d'identifier les experts devant être associés au projet et de définir le plan de travail, les résultats à atteindre et les responsabilités. Six participants de quatre institutions impliquées dans le projet ont pris part à cette réunion.
- La Turquie et Malte ont bénéficié de l'assistance du PAP lors de la préparation de leurs rapports nationaux sur la gestion intégrée des zones côtières. Ces rapports nationaux sont des documents exhaustifs, comprenant deux parties: perspectives et défis dans les zones côtières, et réponses politiques et pratiques. Ils engloberont également des exemples de projets côtiers concrets et une brève vision de l'avenir de la GIZC dans ces deux pays. Les autorités tunisiennes ont été invitées à préparer un rapport de ce type pour leur pays.
- Le PAP/CAR a été très actif dans la mise en œuvre des activités inscrites dans l'Initiative adriatique et ionienne. Il a participé aux réunions de la Table ronde sur la protection de l'environnement et le développement durable qui se sont tenues à Bari en octobre 2002 et à Rome en avril 2003. Le PAP/CAR a organisé une réunion d'experts à Zagreb, le 7 avril 2003, pour discuter et préparer des termes de référence relatifs au Plan de gestion du bassin fluvial adriatique, reposant sur l'approche GILIF du PAP/CAR.
- Les directives régionales du PAP/CAR pour la GIZC sont en train d'être révisées et mises à jour. L'objectif principal de cette révision est d'inclure l'expérience acquise par le PAM et le PAP/CAR au cours des 15 dernières années, particulièrement à travers la mise en œuvre des PAC; d'introduire des améliorations méthodologiques dans la GIZC; d'inclure les recommandations adoptées par la CMDD, le PAM et le SMDD. Les experts en charge de réviser les directives ont tenu leur première réunion à Nicosie, les 8 et 9 novembre 2002. Cela leur a permis de débattre de la nécessité d'établir de nouvelles directives, de définir un lien entre les directives existantes et envisagées, de proposer le contenu de ces dernières et de discuter les questions logistiques relatives à leur élaboration. La deuxième réunion d'experts pour la révision des directives GIZC est prévue pour les 5 et 6 mai 2003 à Athènes.
- Un aperçu des législations nationales relatives à la gestion durable des zones côtières en Méditerranée est en préparation, ainsi qu'un document proposant les grandes lignes des directives concernant la législation nationale sur la GIZC. Une étude de faisabilité d'un protocole régional pour la gestion durable des zones côtières est également en cours. Cette étude de faisabilité décrit entre autres les types possibles d'instruments légaux ainsi que les différents protocoles pouvant être adoptés (option "Sans protocole", option "Protocole cadre/minimum standard/à l'échelle minimale" et option "Protocole à l'échelle maximale/détaillé") avec des propositions concernant l'option optimale. La première réunion d'experts sur l'Etude de faisabilité d'un Protocole pour la GIZC a été organisée à Athènes, les 9 et 10 septembre 2002, dans le but de discuter des objectifs du protocole et des éventuels obstacles à sa préparation et à mise en

œuvre. La deuxième réunion de révision du programme s'est tenue à Athènes les 12 et 13 février 2003, alors que la troisième et dernière réunion se tiendra à Split, les 26 et 27 mai 2003.

- Une réunion d'experts sur l'érosion côtière (janvier 2002) a été organisée dans le but: d'identifier les voies et moyens permettant d'introduire cette problématique dans la GIZC; d'identifier les problèmes et les questions en lien avec l'érosion côtière; de décider de quelle manière le PAP pourrait fournir son assistance dans ce domaine. En outre, une coopération a été initiée avec l'ICOD - Malte, sur le renouvellement des plages en Méditerranée. Le directeur du PAP/CAR est devenu membre du Comité d'orientation du projet EUROSION financé par l'UE, en charge de rendre les résultats du projet disponibles dans toute la région méditerranéenne.
- Le développement du concept de Gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (GILIF) a été poursuivi et des institutions financières internationales ont été contactées en vue de tester la validité de ce concept dans le bassin fluvial de la Cetina (Croatie).
- Le PAP/CAR est de plus en plus souvent invité à prendre part à des projets régionaux. Dans la mesure où cette participation n'exige en principe aucune contribution financière et où elle contribue largement à la divulgation de ses résultats en région méditerranéenne, le PAP/CAR a adopté une attitude positive vis-à-vis de ces initiatives. Au cours des deux dernières années, le PAP/CAR est devenu partenaire dans les projets NATURE-GIS (géré par l'institution italienne GISIG) et MIRIAD 21 (géré par ECOMAIRE, France).
- Le PAP/CAR reçoit très souvent des demandes d'étudiants des pays méditerranéens qui souhaitent effectuer leur stage à Split. Plusieurs étudiants l'ont déjà fait et d'autres le feront d'ici fin année.
- En collaboration avec l'Unité MED, le PAP/CAR organise, à Barcelone, du 7 au 10 mai 2003, un atelier à l'intention des professionnels méditerranéens sur la communication en matière d'environnement et de développement. La gestion intégrée des zones côtières sera l'un des thèmes majeurs de cet atelier qui traitera également d'autres questions côtières.
- Les résultats du PAP/CAR en matière de GIZC ont été présentés à l'occasion de nombreuses réunions internationales. Le PAP/CAR a été invité à présenter l'approche GILIF à l'occasion de la Semaine de l'eau de la Banque Mondiale en mars 2003. Cette occasion a permis de présenter les questions d'incorporation de la GIZC dans la planification du développement lors de la Réunion annuelle du Département du Développement Environnemental et Social Durable de la Banque Mondiale. Par ailleurs, le PAP/CAR est souvent invité par la CE, le Conseil de l'Europe et un grand nombre d'autorités, d'institutions scientifiques, d'ONG et d'associations professionnelles des pays riverains à présenter son expérience dans le domaine de la GIZC.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Rapport national turc sur la gestion intégrée des zones côtières;
- Rapport national maltais sur la gestion intégrée des zones côtières;
- Rapport national tunisien sur la gestion intégrée des zones côtières;
- Etude de faisabilité du Protocole PAM sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières;
- Directives pour la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, version révisée;
- Atelier régional pour discuter et adopter un programme d'action pour combattre l'érosion côtière dans les zones côtières méditerranéennes;
- Atelier à l'intention des professionnels méditerranéens sur la communication en matière d'environnement et de développement (Barcelone, 7-10 mai 2003).

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Principes de meilleures pratiques pour la gestion intégrée des zones côtières méditerranéennes (Coccossis, Mexa, Collovini; 2002; A)
- Report of the Expert meeting on coastal erosion, Split, January 10-11, 2002 (PAP/CAR; mars 2002; E)
- Coastal Erosion Management In the Mediterranean: An Overview (Ozhan; mai 2002; E)

- Report of the Meeting on the Mediterranean ICAM Clearing House (PAP/CAR; mai 2002; E)
- Report of the First Meeting on MedOpen - Virtual Training Course on ICAM in the Mediterranean (PAP/CAR; août 2002; E)
- Report of the meeting on ICAM protocol, Athens, 9-10 September 2002 (PAP/CAR; octobre 2002; E)
- Pour une bonne pratique de gestion des zones côtières en Méditerranée: Vers le développement durable de la région méditerranéenne - brochure (PAP/CAR; octobre 2002; E / F)
- Pour une bonne pratique de gestion des zones côtières en Méditerranée: Vers le développement durable de la région méditerranéenne - dépliant (PAP/CAR; octobre 2002; E / F)
- Report on the Expert Meeting for ICAM Guidelines revision (PAP/CAR; novembre 2002; E)
- Draft feasibility study for the regional protocol on sustainable coastal management (Coccossis, Prieur, Scovazzi, Sersic; 2003; E)
- Report of the meeting on ICAM protocol, Athens, 12-13 February 2002 (PAP/Car; mars 2002; E)
- Report of the Adriatic-Ionian Initiative meeting on River Basin Management Plans, Zagreb, 7 April 2003 (PAP/CAR; mai 2003; E)
- Site Web (<http://www.pap-medclearinghouse.org/>) du projet "Centre méditerranéen d'information en matière de GIZC", cofinancé par l'UE, établi en décembre 2002.

3. INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

Au cours de la période 2002-2003, le PAP/CAR a mis en œuvre trois groupes d'activités relatives à la partie "Intégration environnement/développement" de son plan de travail:

- Tourisme et développement durable (activités de soutien à la CMDD),
- Gestion urbaine et développement durable (activités de soutien à la CMDD),
- Développement rural, zones et ressources naturelles.

3.1. TOURISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de l'activité définis par les Parties contractantes

1. Mettre en œuvre les recommandations que les Parties contractantes ont adoptées à la suite des travaux de la CMDD.
2. Inviter les autorités concernées de leurs pays respectifs à poursuivre la mise en œuvre des recommandations de la CMDD sur le thème "tourisme et développement durable".
3. Encourager leurs autorités nationales et locales et les organisations à but lucratif et non lucratif à appliquer, chaque fois que cela est possible, l'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques comme outil commun de développement durable du tourisme.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Un Guide de bonnes pratiques pour l'Evaluation de la Capacité d'Accueil en matière de tourisme a été préparé, s'appuyant sur les Directives PAP/CAR sur le même sujet. Ce Guide présente les expériences d'ECA acquises dans le cadre des PAC ainsi que les expériences récentes d'application de l'ECA dans l'île de Malte et la Province de Rimini. Il sera présenté à l'occasion d'un atelier sur l'ECA des zones touristiques qui se tiendra à Rimini le 10 mai 2003.
- Le Projet d'ECA touristique pour la Province de Rimini (Italie) est entré dans sa phase critique. La Province de Rimini et l'entreprise "Ambiente Italia", avec la supervision du PAP/CAR, ont préparé plusieurs scénarios de développement touristique, basés sur une analyse très détaillée des données recueillies et de plusieurs indicateurs cadre. Le nombre de scénarios proposés dans le cas de Rimini (six) était plus grand que dans tous les autres exemples d'ECA basés sur la méthodologie PAP. Le PAP/CAR a analysé tous les scénarios présentés et a proposé une combinaison de deux scénarios qui sera présentée aux décideurs.
- Les capacités pour l'ECA des institutions nationales et locales en Méditerranée ont été renforcées par le biais de plusieurs stages de formation organisés dans le cadre des PAC (PAC Liban, PAC Algérie). Par ailleurs, l'activité "Tourisme et développement durable" du PAC Liban est en bonne voie et contribue à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources touristiques en identifiant les conflits, les opportunités et les menaces sur l'environnement par le développement touristique dans la zone du PAC. Les études d'ECA pour les municipalités de Sarafand, Naquora et Damour sont en cours d'élaboration, ainsi que des recommandations régionales pour l'occupation du sol et le développement futur du tourisme dans la zone du PAC.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Co-organisation de l'atelier régional sur l'application de l'ECA des zones touristiques en Méditerranée (Rimini, mai 2003)

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- A Good Practices Guidelines for the Carrying Capacity Assessment for Tourism in Coastal Areas (PAP/CAR; avril 2003; E)
- Critical Review of the Activities on Carrying Capacity Assessment of the Province of Rimini (Klaric; 2002; E)
- Rapport du Stage de formation à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil pour le développement du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes (Alger, 1^{er}-4 février 2003) (PAP/CAR; mars 2003; F)
- Stage de formation: Evaluation de la Capacité d'Accueil pour le développement du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes – Document général (Satta, Palmisani; 2003; F)
- Report of the Training Course on Carrying Capacity Assessment for Development of Tourism in Mediterranean Coastal Areas (Beirut; February 7-8, 2003; E)

3.2. GESTION URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de l'activité définis par les Parties contractantes

1. Adopter et mettre en œuvre les recommandations proposées par la CMDD sur le thème "gestion des villes et développement durable", et fournir un concours aux autorités urbaines de leurs pays dans ce même effort.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Le projet "Echange d'expériences et préparation des directives pour la régénération urbaine dans la région méditerranéenne", cofinancé par l'UE, a été lancé avec pour objectif d'explorer la pratique de régénération urbaine en créant un mécanisme d'échange d'expériences entre les villes qui ont déjà initié ou ont l'intention d'initier ce processus et en développant un outil méthodologique pour la régénération urbaine sous forme de directives, avec une référence particulière aux besoins des villes du Sud et de l'Est méditerranéen.
- Le PAP/CAR est partenaire dans le cadre du projet MIRIAD 21 soutenu par l'UE et géré par l'association ECOMAIRES - France. Ce projet a pour objectif de renforcer la capacité des autorités urbaines à faire face aux risques industriels et aux catastrophes éventuelles. Le PAP/CAR est chargé de divulguer les résultats de ce projet à travers la région méditerranéenne.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Document d'introduction sur la régénération urbaine en Méditerranée;
- Atelier sur la régénération urbaine en Méditerranée, juillet 2003, Split;
- Rapport sur la régénération urbaine à Split, Croatie;
- Rapport sur la régénération urbaine à Alexandrie, Egypte;
- Rapport sur la régénération urbaine à Athènes, Grèce;
- Rapport sur la régénération urbaine à Barcelone, Espagne;
- Rapport sur la régénération urbaine à Alep, Syrie;
- Rapport sur la régénération urbaine à Tunis, Tunisie;
- Rapport sur la régénération urbaine à Istanbul, Turquie;
- Rapport de synthèse sur la régénération urbaine en Méditerranée;
- Directives pour la régénération urbaine dans la région méditerranéenne.

3.3. DEVELOPPEMENT RURAL, ZONES ET RESSOURCES NATURELLES

Objectifs de l'activité définis par les Parties contractantes

1. Assurer un suivi plus efficace des recommandations adoptées sur l'eau, réaliser une première évaluation des efforts entrepris et des difficultés à surmonter, et contribuer à l'analyse régionale sur l'agriculture et le développement rural durables.
2. Appuyer les efforts visant à introduire de meilleures pratiques de gestion des ressources en eau urbaines.
3. Poursuivre les activités relatives à la gestion de la lutte contre l'érosion et la désertification en tant qu'un des éléments essentiels du développement durable de la région et appuyer dans ce domaine la coopération fructueuse instaurée entre la FAO et le PAP/CAR.
4. Poursuivre les activités relatives à la gestion intégrée des ressources en eau en collaboration avec le Partenariat mondial de l'eau (GWP-MED) et d'autres organismes compétents.

3.3.1. Gestion des ressources en eau

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Les Directives pour la planification intégrée des réseaux d'eau urbains dans les zones côtières méditerranéennes sont en train d'être finalisées.
- Un partenariat a été établi avec FEEM de Venise, Italie, pour ce qui concerne le réseau NOSTRUM-DSS de gouvernance, science et technologie pour une gestion durable de la ressource en eau en Méditerranée. L'objectif majeur de ce projet est de rapprocher les décideurs et les chercheurs pour tout ce qui concerne l'utilisation des outils et instruments du Système d'Aide à la Décision (SAD), en mettant à la disposition des décideurs des outils basés sur une approche intégrée à la solution des problèmes de gestion de l'eau aux niveaux national et transfrontalier.

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Finalisation des Directives pour une planification intégrée des réseaux d'eau urbaines dans les zones côtières méditerranéennes;
- Examen de l'état d'avancement de l'utilisation du SAD pour la gestion des ressources en eau dans la partie méditerranéenne des pays des Balkans;
- Stage de formation régional à l'application des directives pour une gestion durable des ressources en eau urbaines.

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Contenu annoté et termes de référence relatifs aux Directives pour une planification intégrée des réseaux d'eau urbaines dans les zones côtières méditerranéennes (Margeta, Azzopardi; Mars 2002; E)

3.3.2. Gestion des activités de contrôle de l'érosion et de la désertification des sols

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Les actions préparatoires à un projet devant être mis en œuvre dans le Maghreb arabe ont été réalisées, bien qu'à une échelle réduite du fait des fonds limités.
- Deux ateliers de formation ont été organisés, un à Lattaquié et l'autre à Beyrouth, sur le Projet de participation interactive dans le cadre du projet "Renforcement du suivi continu

de la dégradation des terres au Liban et en Syrie", géré par le CAR/TDE et cofinancé par le programme LIFE de l'UE.

- Renforcement du suivi continu de la dégradation des terres au Liban et en Syrie - Atelier de formation à la participation et au Programme de participation interactive du Projet (Beyrouth, 29-30 octobre 2002, 26 participants)
- Stage de formation à la cartographie et au contrôle de l'érosion et de la désertification des sols (Fès, Maroc, 18-22 février 2003)
- Une Photothèque des processus d'érosion des sols, illustrant les différents phénomènes d'érosion et de désertification et les différents degrés de leur intensité, a été publiée en tant qu'annexe aux Directives pour la cartographie et la mesure des processus d'érosion des sols.

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Project: Improving Coastal Land Degradation Monitoring in Syria and Lebanon (English; June 2002; E)
- Photo-library on soil erosion processes: Pictorial annex to the Guidelines for mapping of erosion processes / Photothèque des processus d'érosion des sols: Annexe photographique aux Directives pour la cartographie des processus d'érosion (Griesbach; 2002; E / F)
- Report of the Training Workshop on Participation and on the Project Interactive Participatory Programme (Latakia, 26-27 October 2002) (PAP/RAC; novembre 2002; E)
- Report of the Training Workshop on Participation and on the Project Interactive Participatory Programme (Beirut, 29-30 October 2002) (PAP/RAC; novembre 2002; E)
- Rapport de l'Atelier de formation à la cartographie des processus d'érosion et de désertification des sols (Fès, 18-21 février 2003) (PAP/CAR; mars 2003; F).

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Finalisation du projet de cartographie de l'érosion et de la désertification des sols dans le bassin versant de l'Oued Beni Boufrah au Maroc;
- Finalisation du projet de cartographie de l'érosion et de la désertification des sols dans le bassin versant de Zemmouri Sahel en Algérie;
- Formation régionale aux méthodologies, outils, procédures et technologies de contrôle et de gestion de l'érosion et de la désertification (Syrie, Turquie et Liban).

4. PREVENTION ET CONTROLE DE LA POLLUTION

Objectifs de l'activité définis par les Parties contractantes

1. Donner priorité à la mise en œuvre des activités relevant du Programme d'Actions Stratégique (PAS) financé par le FEM, et en particulier à celles qui sont axées sur la durabilité à long terme du projet, en appliquant des instruments économiques pertinents.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Une analyse de l'utilisation des instruments économiques en Méditerranée a été réalisée, et un projet pilote de base ainsi que cinq projets pilotes supplémentaires sont été lancés dans le but d'étudier la possibilité d'introduire de nouveaux instruments économiques et/ou d'adapter les instruments existants.
- Atelier de lancement des projets pilotes du PAS MED (Split, 15-16 mars 2002).
- Stage de formation aux instruments économiques (Opatija, 24-25 octobre 2002), organisé conjointement avec la Faculté d'Ingénierie de l'Université de Rijeka et le Ministère de la Protection de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de Croatie.
- Présentation du projet pilote PAS MED en Bosnie-Herzégovine (Konjic, 5 novembre 2002), organisée conjointement avec l'Institut d'Hydro-ingénierie de Sarajevo.
- Réunion avec les autorités concernées sur la mise en œuvre du Projet pilote pour la baie de Kvarner (Zagreb, 14 octobre 2002), organisée conjointement avec le Ministère des Affaires Maritimes, des Transports et des Communications et le Ministère de la Protection de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de Croatie.
- Présentation de la brochure du PAS MED (Zagreb, 13 décembre 2002), organisée conjointement avec le Ministère de la Protection de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de Croatie.
- Stage de formation national aux instruments économiques (Tirana, 16-17 décembre 2002), organisé conjointement avec le Ministère albanais de l'Environnement.
- Stage de formation national aux instruments économiques (Sarajevo, 20 décembre 2002), organisé conjointement avec l'Institut d'Hydro-ingénierie de Sarajevo.
- Réunion sur la mise en œuvre et l'évaluation des projets pilotes, et les propositions relatives aux Plans d'Action Nationaux (Split, 28-29 mars 2003).

Résultats attendus d'ici fin 2003

- Finalisation du projet pilote de base et des projets pilotes supplémentaires pour la mise en œuvre des instruments économiques en Méditerranée;
- Elaboration des recommandations politiques pour la mise en œuvre des instruments économiques en Méditerranée;
- Elaboration des Plans d'Action Nationaux relatifs aux instruments économiques dans douze pays méditerranéens éligibles par le FEM;
- Finalisation de la base de données Internet sur les instruments économiques appliqués dans douze pays méditerranéens éligibles par le FEM.

Principales publications du PAP au cours de cette période biennale

- Advantages of using economic instruments (PAP/CAR; Avril 2002; E / C / Albanais / Bosniaque)
- Plan général de mise en œuvre des projets pilotes (PAP/CAR; mars 2002; E / F)
- Rapport de l'Atelier sur le lancement des projets pilotes du PAS MED (PAP/CAR; avril 2002; E / F)

- Pilot Project Implementation Plan: Combating the Land-based Pollution in the Coastal Sea of the Town of Hvar (Fredotovic, Taylor; avril 2002; E)
- Pilot Project Implementation Plan: Implementation of Economic Instruments for a Sustainable Operation of Wastewater Utilities in the Mediterranean Region of Bosnia & Herzegovina (Alic, Cerić, Dale; avril 2002; E)
- Pilot Project Implementation Plan: Egypt Pilot Project – Burullus Lake (Sarhan, Constantinides; avril 2002; E)
- Plan Général de Mise en Œuvre des Projets Pilotes: Réhabilitation et restructuration de la zone industrielle de NADOR (Maktit, Davy; avril 2002; F)
- Pilot Project Implementation Plan: Development of Economic Instruments Regarding Collection, Transport, Treatment and Disposal of Used Oil and Oily Waters From Ships in the Adriatic Region / Pilot Project for Kvarner Bay (Prelec, Papafava; mai 2002; E)
- Pilot Project Implementation Plan: Albania. Sewage and tourist eco-charges for the protection of the Ionian Coast (Panariti, Momal; mai 2002; E)
- Plan Général de Mise en Œuvre des Projets Pilotes: Développement des Instruments Economiques au Niveau du Sous-Bassin Versant de l'Algérois "Oued El Harrach" (Natèche, Basseras; mai 2002; F)
- Rapport de l'Atelier sur le démarrage des projets pilotes du PAS MED (PAP/CAR; avril 2002; E / F)
- Report of the Training course on application of economic instruments for combating sea pollution from land-based sources (Opatija, October 24-25, 2002) (PAP/CAR; janvier 2003; E)
- Durabilité du PAS MED: Elaboration d'un cadre d'évaluation (Constantinides; mars 2003; E / F)
- Guide pour la mise en œuvre d'instruments économiques environnementaux dans les pays méditerranéens (Davy; mars 2003; E / F)
- Directives pour la préparation de propositions pour l'introduction des instruments économiques dans les 12 pays éligibles par le FEM (Markandya; mars 2003; E / F)
- Diagnostic Analysis of the Pilot Project "Combating the land-based pollution in the coastal sea of the Town of Hvar" (Simunović, Fredotović; octobre 2002; E)
- Diagnostic Analysis, Pilot project "Implementation of Economic Instruments For a Sustainable Operation of Wastewater Utilities in the Mediterranean Region of Bosnia and Herzegovina" (R. Dalić & N. Dale, septembre 2002, E)
- Diagnostic analysis, Pilot project for the Kvarner Bay: "Development of economic instruments related to the collection, transport, treatment and disposal of used oil and oily water from ships in the Adriatic region" (Prelec, Sverko; Décembre 2002; E)
- Analyse Diagnostique, Projet Pilote "Développement des instruments économiques au niveau du sous bassin versant de l'algérois Oued El Harrach" (Natèche, Basseras; février 2003; F)
- Report on procedure of and measures for development and implementation of economic instrument(s) for combating the land-based pollution, Pilot project "Implementation of Economic Instruments For a Sustainable Operation of Wastewater Utilities in the Mediterranean Region of Bosnia and Herzegovina" (Dale; mars 2003; E)
- Report on procedure of and measures for development and implementation of the tourist eco-charge, Pilot project "Combating the Land-Based Pollution in the Coastal Sea of the Town of Hvar" (Simunovic, Fredotovic; mars 2003; E)
- Analyse des outils économiques existants et proposition de nouveaux visant une plus grande acceptabilité sociale, Etude de cas: "Réhabilitation et restructuration de la zone industrielle de Nador (Maroc)" (M. Maktit & Th. Davy, janvier 2003; F)
- Site Web (<http://www.pap-sapei.org/>) sur la mise en œuvre de l'activité "Durabilité du PAS" du projet "Développement d'instruments économiques pour une mise en œuvre durable du Programme d'Action Stratégique visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (PAS MED)". Ce site Web est systématiquement mis à jour.
- Report of the Meeting on Implementation / Evaluation of Pilot Projects, and Proposals for National Action Plans (Split, 28-29 March 2003).

3.PROPOSITION DE RECOMMANDATIONS

3.1 GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

3.1.1 Recommandations à l'intention des Parties contractantes

1. Inciter les autorités concernées à améliorer la mise en œuvre des recommandations de la CMDD relatives à la gestion durable des zones côtières.
2. Soutenir le PAP lors de la formulation et de la mise en œuvre de la stratégie régionale relative à la gestion intégrée des zones côtières et aux PAC.
3. Poursuivre les efforts liés à l'adoption et/ou l'amélioration des législations nationales relatives à la gestion durable des zones côtières, en tenant compte du travail réalisé par le PAP/CAR et les autres organisations internationales.
4. Adopter l'Etude de faisabilité d'un Protocole régional sur la gestion côtière et soutenir les activités liées à sa préparation et son adoption.
5. Soutenir les activités sous-régionales en matière de gestion durable des zones côtières, avec l'objectif de formuler des stratégies, programmes, plans d'action et projets sous-régionaux dans les domaines associés.
6. Appuyer et aider les autorités et les institutions nationales et locales des Parties contractantes à formuler des stratégies et des programmes de GIZC aux échelles nationale et régionale, en utilisant des méthodologies, des outils et des instruments appropriés.
7. Inviter les autorités de l'Algérie, du Liban et de Malte à soutenir la mise en œuvre des PAC dans leurs pays respectifs. Inviter le Maroc et la Slovénie à lancer des actions préparatoires à la signature d'un accord sur la mise en œuvre des PAC dans leurs pays.
8. Inviter les autorités des pays où des PAC ont déjà été exécutés à s'engager à réaliser eux-mêmes des activités de suivi en assurant les ressources financières et humaines indispensables et la participation de toutes les parties prenantes.
9. Inviter les pays qui n'ont pas encore accueilli un PAC à en proposer un et à réaliser les études de faisabilité correspondantes. Les pays qui ont déjà accueilli un PAC sont invités à examiner la possibilité d'amorcer de nouveaux projets dans la lumière des recommandations de la stratégie GIZC/PAC proposée, et particulièrement en tenant compte des nouveaux types de projets PAC.
10. Appuyer la préparation d'un plan d'action régional de lutte contre l'érosion côtière, avec une attention particulière aux plages.

3.1.2 Recommandations à l'intention du secrétariat (PAP/CAR)

1. Préparer, en consultation avec les acteurs régionaux concernés, la stratégie régionale relative à la gestion intégrée des zones côtières et aux PAC.
2. Appuyer et aider les Parties contractantes à préparer leurs stratégies et programmes de GIZC aux échelles nationale et locale, ainsi qu'à mettre en œuvre les outils, les techniques et les méthodologies de GIZC.
3. Appuyer les efforts dirigés vers la préparation et l'adoption du protocole régional sur la gestion intégrée des zones côtières, entre autres par le biais de l'assistance dans le domaine de la formulation et de l'adoption de la législation nationale sur la GIZC.
4. Poursuivre le renforcement des capacités des institutions nationales et locales des Parties contractantes par le biais des stages de formation traditionnels et via Internet (MédOuvert), des échanges d'informations sur la GIZC dans le cadre du Centre d'information sur la GIZC, des sites Web, de la publication et de la diffusion de directives, documents thématiques, résultats et autres produits.
5. Aider l'Algérie, l'Albanie et l'Egypte à préparer leurs rapports nationaux sur la gestion intégrée des zones côtières.
6. Réaliser les analyses indispensables et établir un Rapport sur l'état des plages méditerranéennes.

7. Elaborer un plan régional de lutte contre l'érosion côtière.
8. Réaliser des études thématiques dans le but de développer des directives et des plans d'action concernant les paysages côtiers, le financement durable des activités de GIZC et la pauvreté dans les zones côtières méditerranéennes.
9. Poursuivre le développement et la mise en œuvre des outils et instruments de GIZC, en particulier les systèmes d'information côtière, l'évaluation rapide de l'environnement côtier, l'EIE et l'ESE des environnements côtiers, les instruments économiques pour la gestion côtière, l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme, et les plans de gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (GILIF).
10. Aider les pays des sous-régions méditerranéennes à développer les initiatives de GIZC et GILIF.
11. Coordonner les activités du PAM relatives aux projets PAC, sous la responsabilité générale de l'Unité MED.
12. Elaborer des études de faisabilité des PAC, des programmes et des accords relatifs aux PAC, mettre en œuvre les projets PAC en cours et ceux dont la mise en œuvre a été approuvée.
13. Proposer aux pays où des PAC ont déjà été réalisés l'introduction de nouveaux instruments de gestion de l'environnement et/ou l'adaptation d'instruments existants, lesquels permettront la poursuite des activités des PAC, et aider ces pays à formuler des projets fiables qui constitueront la poursuite des PAC déjà mis en œuvre.
14. Poursuivre les efforts relatifs au développement de nouveaux types de projets PAC.
15. Renforcer les partenariats existants dans la région, et en rechercher de nouveaux, dans le but de mettre en œuvre la gestion intégrée et le développement durable des zones côtières.

3.2 INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

3.2.1 Recommandations à l'intention des Parties contractantes

1. Inciter les autorités municipales à mettre en œuvre les recommandations de la CMDD relatives à la gestion des villes et le développement durable.
2. Encourager les autorités nationales et locales, les associations dans le secteur hôtelier et les organisations sans ou avec but lucratif à réaliser des évaluations de la capacité d'accueil pour les activités touristiques, en tant qu'outil commun pour le développement durable du tourisme.
3. Soutenir les efforts visant à introduire les meilleures pratiques de gestion des ressources urbaines, en particulier les directives respectives.
4. Soutenir les activités dans le domaine de la lutte et de la gestion de l'érosion et de la désertification comme un des éléments essentiels du développement durable de la région, et appuyer le partenariat du PAP/CAR avec les organisations et les institutions internationales concernées.

3.2.2 Recommandations à l'intention du secrétariat (PAP/CAR)

1. Aider les Parties contractantes dans leurs efforts visant à mettre en œuvre les recommandations de la CMDD relatives à la gestion urbaine et le développement durable, et ce par le biais du développement d'outils et d'instruments de gestion urbaine appropriés et de l'établissement de mécanismes d'échange d'expériences sur les meilleures pratiques de gestion urbaine.
2. Aider les Parties contractantes à mettre en œuvre les directives pour la régénération urbaine et stimuler leurs efforts pour intégrer cette pratique dans la planification et la gestion du développement urbain.
3. Appuyer les Groupes de travail de la CMDD sur le patrimoine culturel, la gestion locale et le développement durable, et la gestion des déchets.
4. Promouvoir l'utilisation de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil en tant qu'outil pour le développement durable du tourisme à travers le renforcement des

capacités des institutions nationales et locales en Méditerranée, et continuer à fournir l'assistance technique.

5. Etudier et analyser la question d'incorporation de la GIZC dans la gestion urbaine, et identifier les stratégies et les actions à encourager dans ce domaine.
6. Appuyer les autorités locales dans la mise en œuvre des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines.
7. Poursuivre les activités relatives au contrôle et à la gestion de l'érosion et de la désertification, et établir de nouveaux partenariats avec les organisations et institutions internationales et régionales œuvrant dans ce domaine.
8. Poursuivre la mise en œuvre du projet sous-régional de contrôle et de gestion de l'érosion et de la désertification des sols dans les pays du Maghreb.

4. PROGRAMME D'ACTIVITES PROPOSE POUR 2004 - 2005

CONSULTANTS

GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

PAC du PAM
Rôle de coordination; mise en œuvre des activités des PAC au Liban, en Algérie, en Slovénie et à Chypre; gestion des ressources naturelles; programmes participatifs; gestion des données; renforcement des capacités; évaluation environnementale; gestion durable des villes; ECA pour le tourisme; préparation des stratégies, programmes et plans de GIZC; mise en œuvre des instruments économiques pour la gestion des zones côtières, en tant que poursuite du PAS MED; intégration d'activités; préparation de rapports finaux intégrés; préparation de projets bancables en tant que poursuite des PAC; actions préparatoires aux PAC en Espagne et au Maroc
GIZC
Préparation et mise en œuvre de la Stratégie relative à la gestion intégrée des zones côtières et aux PAC en Méditerranée
Assistance aux pays lors de la formulation de leur législation nationale relative à la GIZC et analyse des possibilités d'introduction d'un cadre légal pour la GIZC au niveau régional
Assistance aux pays méditerranéens lors de l'application des méthodologies de GIZC et de GILIF: mise en œuvre des outils et instruments de GIZC - ESE, systèmes d'information côtière, systèmes de planification de l'utilisation de la terre et de la mer, analyse de la vulnérabilité, évaluation et gestion des risques
Assistance aux pays lors de la formulation de leurs stratégies et programmes de gestion intégrée des zones côtières (outils politiques, évaluation de l'environnement côtier et questions de développement, arrangements institutionnels, plans d'action)
Assistance aux pays méditerranéens lors de la préparation de leurs rapports nationaux sur la gestion côtière (Algérie, Albanie, Egypte)
Préparation du Rapport sur l'état des plages méditerranéennes
Formulation d'un plan régional pour combattre l'érosion de la côte dans les zones côtières méditerranéennes
Analyse des pratiques de gestion des paysages dans les pays méditerranéens: typologie, matrices, directives de gestion, paysages exceptionnels
Développement d'un "centre régional" pour la documentation, la divulgation des informations et la sensibilisation en relation avec les initiatives de gestion côtière dans les pays méditerranéens: mise à jour et amélioration du mécanisme du Centre d'information régional
Préparation d'un cadre analytique pour le financement durable des activités de GIZC dans les pays méditerranéens: sources de financement, partenariats public-privé, micro-

financement, financement durable des PAC du PAM
Analyse des plus importantes questions de pauvreté dans les zones côtières méditerranéennes: définition de la pauvreté et l'inégalité, mesure de la pauvreté et inégalité, politiques sociales pour la réduction de la pauvreté

INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

Mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable: développement de la gestion urbaine, intégration de la gestion côtière et de la gestion urbaine, échange d'expériences à l'échelle régionale, questions de régénération urbaine en Méditerranée
Appui aux Groupes de travail de la CMDD sur le patrimoine culturel, la gestion locale et le développement durable, et la gestion des déchets
Mise en œuvre du projet sous-régional pour les pays du Maghreb: définition des mesures de protection, réhabilitation et gestion à prendre dans les zones pilotes, développement d'une stratégie et élaboration de plans de gestion

FORMATION

GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

PAC du PAM
Renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans les PAC
GIZC
Développement et mise en œuvre d'une formation à la GIZC via Internet (MédOuvert): approche, méthodologie, documents didactiques, études de cas, sélection des candidats, bureau d'aide, groupes de discussion, premier stage de formation, examens
Atelier régional pour discuter et adopter le programme d'action pour combattre l'érosion côtière dans la région méditerranéenne

INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

Formation régionale aux méthodologies, outils, procédures et technologies de contrôle de l'érosion et de la désertification (Syrie et Liban)
Stage de formation régional à l'application des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines
Stage de formation régional pour discuter le Guide de meilleures pratiques pour le tourisme durable en Méditerranée

REUNIONS

Réunion des Points focaux nationaux du PAP/CAR (conjointement avec le CAR/TDE et le CAR/PB)
